

Bulletin trimestriel  
Vingt-sixième année. N° 102  
2006 - n°3

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
1470 GENAPPE
6/1365

90  
90  
90  
90  
90  
90  
90  
90

2006 - 0295  
M<sup>me</sup> Héraly Marcelle  
allée du Jacquemart 2/12  
1400 Nivelles

# LE BULLETIN

# DES RETRAITÉS

Éditeur responsable :

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire . A.S.B.L.  
(M. Roger Dubois, 16, rue de Nivelles, 6181 Gouy-lez-Piéton)

## LE BULLETIN DES RETRAITÉS

Bulletin d'information publié par  
l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.

Association sans but lucratif.

### SOMMAIRE

#### Sur tout.

Année scolaire 2006-2007. Congés et vacances. ....	2
Droit fiscal. Des indemnités des volontaires. ....	2
Santé. Services de cardiologie. ....	2
Les retraités qui publient. Anne-Marie Storm .....	3
Santé. Vaccins anti-infectieux. ....	3
Santé. L'allergie .....	3

#### Proses et poésies.

<i>Sérénité.</i> Anne-Marie Storm .....	4
<i>Un temps de chien.</i> Antoine Letellier .....	5
<i>Au fur et à mesure.</i> Anne-Marie Storm .....	6
<i>Partance.</i> Antoine Pollet. ....	7
<i>Charme d'octobre.</i> Antoine Letellier. ....	8
<i>Carence.</i> Anne-Marie Storm .....	8
<i>Désarroi.</i> Anne-Marie Storm .....	9

#### Tour sur.

Les dons manuels et les donations. Roger Dubois .....	10
---	----

#### Pour vous et avec vous.

Mardi 17 octobre 2006. Journée automnale des retraités. ....	11
Nouvelles actions de l'association .....	11

<u>Le courrier de nos lecteurs.</u> .....	12-13
---	-------

<u>In memoriam</u> .....	14
--------------------------	----

<u>Comme vous l'avez proposé</u> .....	15
--	----

Participez à la journée automnale du 17 octobre 2006.

## SUR TOUT

### **Année scolaire 2006-2007. Congés et vacances.**

La rentrée des classes est fixée au vendredi 1 septembre 2006.

Voici la liste des congés et vacances scolaires pour l'année 2006-2007.

- Fête de la Communauté française : mercredi 27 septembre 2006.
- Congé de la Toussaint : lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre 2006.
- Vacances de Noël et Nouvel an : lundi 25 décembre 2006 au vendredi 5 janvier 2007.
- Congé de carnaval : lundi 19 février au vendredi 23 février 2007.
- Vacances de printemps : lundi 2 avril au vendredi 13 avril 2007.
- Fête du travail : mardi 1 mai 2007.
- Fête de l'Ascension : jeudi 17 mai 2007.
- Fête de Pentecôte : lundi 28 mai 2007.
- Vacances d'été à partir du 1 juillet 2007.

### **Droit fiscal. Des indemnités des volontaires.**

Depuis le vote d'une loi dont nous vous avons déjà parlé, les bénévoles sont devenus des volontaires.

En principe, les volontaires ne bénéficient pas d'une rémunération. Il n'empêche que ceux-ci peuvent être remboursés pour les frais qu'ils ont supportés pour l'organisation à laquelle ils sont attachés.

Deux systèmes de remboursement sont possibles : remboursement sur base des frais réels ou remboursement de manière forfaitaire.

Dans le premier système, le volontaire apporte la preuve de la réalité du montant des frais contre remise des pièces justificatives. Dans ce cas, les frais sont remboursés dans leur totalité et ne sont pas imposables.

Dans le deuxième système, les montants sont soumis à deux limites : l'une est journalière, l'autre annuelle.

Pour 2006, la limite journalière est fixée à 27,92 euros ; la limite annuelle est fixée à 1116,71 euros. Les montants sont indexés chaque année. Ces montants ne sont pas imposables. Par contre, en cas de dépassement des montants précités, c'est la totalité des indemnités qui est imposable.

### **Santé. Services de cardiologie.**

Le Moniteur belge du lundi 17 août 2006 a publié l'arrêté royal consacrant la réforme des services de cardiologie hospitalière. Cette réforme entrera en vigueur le 1 janvier 2007. Dix-neuf services seront fermés à cette date, soit quinze en Wallonie et quatre en Flandre.

## **Les retraités qui publient. Anne-Marie Storm.**

Madame Anne-Marie Storm, bien connue des lecteurs de ce bulletin, vient de publier un très joli recueil de poésie. Très bien présenté, ce recueil reprend 46 poésies qu'on lit et relit avec plaisir.

Ce recueil peut être obtenu en versant quatre euros au compte 000-0732874-39 de Madame Anne-Marie Storm à 1070 Bruxelles.

### **Santé. Vaccins anti-infectieux.**

Les vaccins anti-infectieux servent à nous protéger contre les maladies graves, invalidantes, parfois mortelles, à préserver la santé collective et éviter les épidémies, à se préserver d'infections lors d'un voyage à l'étranger.

Pour se protéger contre la diphtérie et le tétanos, il convient d'effectuer un rappel tous les dix ans. Il est recommandé de se faire vacciner contre le pneumocoque dès 60 ans et contre la grippe dès 65 ans.

Pour se prémunir contre l'hépatite (A et B), il est indiqué de se faire vacciner si on effectue un voyage en Afrique, en Asie et en Amérique latine. A propos des voyages à l'étranger, il est conseillé de se renseigner sur les vaccinations exigées dans certains pays.

### **Santé. L'allergie.**

L'allergie désigne une réaction particulière et invalidante à un certain nombre de substances appelées allergènes.

Les principaux allergènes connus sont :

- la poussière ;
- les phanères ;
- les pollens d'herbacées, de graminées, d'arbres ou d'arbustes ;
- les produits végétaux et le latex ;
- les moisissures et les levures ;
- les insectes ;
- le lait de vache et certains aliments.

Nous ne sommes pas tous égaux devant l'allergie ; les troubles ne se déclarent pas de la même manière chez tous et ils peuvent se manifester avec plus ou moins de gravité, sous différentes formes et à différents endroits du corps.

## PROSES ET POÉSIES

Les textes publiés ci-après ont été écrits par des retraités. Ce sont des textes en prose et des poésies.

### *Sérénité*

*La pomme a rencontré la poire  
dans le calme du grand salon.  
La coupe, posée sur l'armoire,  
reflétait l'arrière-saison.*

*La pomme aux formes rebondies  
lui a conté son long voyage,  
ses passions inassouvies  
et les aléas du triage.*

*La poire était passée par là :  
elle a compris et acquiescé.  
Mais cependant ne trouva pas  
qu'il faille le tout raconter.*

*Le lot de tous est comparable,  
chacun doit suivre son chemin.  
Il est pavé d'impondérables,  
rien ne sert d'en faire un bulletin.*

*Laissez plutôt passer les âges  
et tenez-vous en au présent.  
Vous oublierez tous les orages  
et vivrez plus sereinement.*

*Anne-Marie Storm  
(Bruxelles)*

## *Un temps de chien.*

*Le jour durant,  
Des nuages  
Sauvages,  
Menaçants,  
Ont roulé,  
Déboulé  
Tout au long  
De l'horizon.  
Le soir venu  
Vide les rues,  
Lorsqu'un ciel  
Démentiel  
Déverse  
Ses averses  
Torrentielles  
En kyrielles  
Incessantes,  
Délirantes,  
Sur la cité  
Désertée.  
Les bourrasques  
Déferlantes  
Masquent  
Les façades  
Dégoulinantes :  
C'est la tornade !  
La pluie  
Charrie  
Dans les ruelles  
Des feuilles mortes  
En ribambelles,  
Que le courant  
Tout puissant  
Emporte  
Vers les égouts,  
Ces avale-tout.*

*Pour nous, humains,  
Quel temps de chien !  
Croyez-vous que Médor  
Avec nous soit d'accord ?*

*Antoine Letellier  
( Gembloux )*

*Au fur et à mesure ...*

*Les évènements se succèdent,  
Rien n'arrête et tout se suit.  
Il n'y a aucun remède :  
L'horloge sonne et poursuit.*

*On perd un ami, un parent,  
Il faut ramasser son courage.  
Et le temps passe allègrement :  
Il pose ses balisages.*

*La vie reprend toujours son cours :  
Elle a établi son programme.  
Elle a encore d'autres beaux jours  
Et arbore son oriflamme.*

*Les cieux sont toujours lumineux  
Et la lune revient le soir ;  
Les oiseaux, toujours malicieux  
Et la vie pleine d'espoir.*

*Anne-Marie Storm  
( Bruxelles )*

Si vous publiez un roman, un recueil de poésie, une monographie, etc, signalez-le au président de l'association? Ajoutez quelques mots sur l'oeuvre publiée.

***Partance ...***

*Voyage ..... Invitation ?*

*Ivresse du bateau.*

*Senteurs d'initiation*

*Qui survolent les eaux ?*

*Peut-être ?*

*Xavière*

*(Indes à convertir)*

*Pour toi serais-je nu ?*

*Voix d'être*

*A Jeanne coutumières,*

*Et tous vos tralalas,*

*En terre étrangères....*

*Des bruits de l'au-delà ?*

*Joyaux à conquérir ?*

*Pour toi, je serai nu.*

*Peut-être.*

***Antoine Pollet  
(Velaines)***

Quel que soit son ancienne fonction, tout (e) retraité(e) peut participer à la rédaction de ce bulletin. Une poésie, une prose poétique, un texte en prose, etc.

## **Charmes d'octobre**

*Octobre aux parfums de pommes dans les celliers,  
Aux arômes de miel des poires du fruitier,  
Aux teintes vineuses des raisins mûrissants,  
Aux saveurs des fruits secs, qui croquent sous la dent.*

*Octobre sous un ciel à l'azur maladif  
Où se traîne un soleil plein de mélancolie,  
Au regard fatigué, bravant sa nostalgie  
Pour nous offrir encor un goût d'été tardif.*

*Tandis que notre terre, infatigablement,  
Poursuit sa ronde folle autour du vieux soleil,  
Octobre rend hommage à l'été finissant  
Avant d'introniser l'automne qui s'éveille.*

*Octobre aux matins frais, aux horizons brumeux,  
Aux journées sereines, aux couchants lumineux.  
La nature, sans bruit, va s'endormir bientôt ;  
Le temps semble figé avant le grand repos.*

**Antoine Letellier  
(Gembloux)**

## **Carence**

*L'étoile dans le ciel reflète les espoirs  
Et la lune sourit quand se répand le soir.*

*Mais il manque l'amour, les élans de tendresse  
Qui doivent colorer la vie et ses ivresses.*

*Il manque toujours un lien, un cordage, un nœud  
Pour que la joie exulte et livre tous ces feux.*

*Il manque les égards, la passion et le cœur  
Qui doivent rassembler les tenants du bonheur.*

*Il manque des câlins, des faveurs, des caresses  
Pour ressentir le calme et bannir la détresse.*

*La musique est propice aux discours déguisés  
Mais l'espoir est trahi : il manque les baisers !*

**Anne-Marie Storm  
(Bruxelles)**

## **Désarroi !**

*Quand elle grignote les secondes  
pour me voler mon temps précieux,  
je voudrais briser sa faconde  
pour jouir d'aise de mon mieux.*

*Mais elle avale tous les moments  
qui sont réservés aux doux rêves  
m'accusant de perdre mon temps  
en soupirant et râlant sans trêve.*

*Elle a un appétit féroce !  
Rien ne l'empêche de manger,  
dès l'heure la plus précoce,  
les minutes de félicité !*

*On ne peut lui reprocher  
de prendre le temps sous son aile,  
de ne rien nous laisser passer  
et d'imposer seule sa tutelle.*

*Comme elle a peur qu'on ne la touche,  
elle se cloître dans son coffret  
qui, hermétiquement, la louche  
d'un œil protecteur mais distrait.*

*Il arrive qu'on oblige à faire  
un tour pour rien sans ménagement,  
puis, elle poursuit l'itinéraire  
en prenant un air plus méchant.*

*Je pense parfois tuer le temps  
la voyant courir sur sa route ;  
ce n'est pas le cas et, pourtant,  
mon chemin est bien en déroute !*

*J'ai beau rêver, elle court toujours !  
Aucun répit, pour la voleuse !  
Je crois qu'elle n'a aucun recours !  
C'est bien triste d'être trotteuse !!!*

**Anne-Marie Storm  
(Bruxelles)**

## Les dons manuels et les donations.

Il est bon de rappeler qu'en matière de dons manuels et de donations, certaines notions et règles doivent être connues à la fois par les donateurs (celui ou celle qui donne) et par le donataire (celui ou celle qui reçoit).

Il faut savoir, en tout premier lieu, que donner, c'est donner, c'est-à-dire que le donateur est dépouillé de son bien de manière définitive bien que, dans certains cas, on peut prévoir le droit de retour, par exemple, lorsque le donataire décède avant le donateur.

Il faut aussi savoir que la donation, peut être conditionnée. Cette condition est fixée par le donateur ; elle doit être licite. Sont nulles les conditions immorales, impossibles ou illicites.

Il faut encore être très clair. Le donateur doit vouloir donner et le donataire doit l'accepter. Une donation n'est valable que si le bénéficiaire de la donation en a été informé.

Notons aussi que la donation doit faire l'objet d'un acte écrit, rédigé par un notaire et transmis à l'administration de l'enregistrement.

Ce n'est bien entendu pas le cas du don manuel. Celui-ci est parfaitement valable sans écrit. La transmission de la main à la main suffit. Toutefois, rien n'empêche le donateur et le donataire de souhaiter un écrit. Il convient d'être attentif lors de la rédaction de celui-ci. Il faut se limiter à constater la réalisation du don. On peut dire par exemple : "*Je (le donateur) déclare que, en date du ..... , j'ai transmis à titre de don manuel à (le donataire) qui l'accepte, les biens meubles suivants. La transmission a été faite immédiatement et (le donataire) les possède de bonne foi.*

*Date et signature du donateur et du donataire.*"

Le don manuel est avantageux.

Il est plus facile que la donation enregistrée ; il ne nécessite que l'intervention du donateur et du donataire.

Il est plus discret puisque seuls le donateur et le donataire sont au courant de l'opération ce qui est d'ailleurs presque toujours ce qui est voulu.

Il ne doit pas être enregistré ; il ne donne donc pas lieu à l'application des droits d'enregistrement.

Notons toutefois à ce propos que le paiement des droits de donation a pour conséquence que les biens faisant l'objet de la donation ne tomberont plus dans la succession du donateur lors de son décès même lorsque celui-ci survient pendant la période de survie de trois ans.

Précisons, pour terminer, que les droits de donation s'élèvent de 3% à 7% dans la Région de Bruxelles et à 3%,5% et 7% en Wallonie. Notons, à cet égard, que la fiscalité dépend du lieu de résidence de celui qui donne.

## **POUR VOUS ET AVEC VOUS**

Cette rubrique est consacrée aux activités mises sur pied à l'intention des retraités par l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire et par l'association pour l'encouragement à la solidarité entre actifs et retraités.

**MARDI 17 octobre 2006.**

### **Journée automnale des retraités.**

Le mardi 17 octobre 2006, l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire organise la journée automnale des retraités.

Cette année, elle aura encore lieu à Bruxelles.

Avec un programme tout différent de celui de l'an dernier. Un programme exceptionnel qui vous enchantera car vous irez de découvertes en découvertes. Les visites seront, bien entendu, guidées. Le dîner dans un site tout nouveau.

Pour vous rendre à Bruxelles, prenez l'un des cars mis à votre disposition. Au départ de Tournai ou au départ de Mons ou au départ de Liège.

Pour y participer, vous devez vous inscrire en indiquant le nombre et les noms des personnes qui vous accompagneront ainsi que l'endroit où vous souhaitez prendre le car.

Votre inscription doit parvenir avant le 5 octobre à M. Roger Dubois, directeur général honoraire au ministère de l'Education nationale, 16, rue de Nivelles, 6181 Gouy-lez-Piéton.

### **Nouvelles actions de l'association.**

Ces nouvelles actions de l'association s'inscrivent dans le cadre des objectifs de l'association. Elles concernent la défense des demandes ou des revendications formulées par les membres de l'association.

Une première demande a été satisfaite avec la publication dans le numéro 2/2006 de la liste des hôpitaux qui disposent d'un terminal Assurcard.

Une revendication a été formulée à propos des médecins. Cette revendication concerne l'INAMI.

Une autre regarde le billet senior de la S.N.C.B. Cette revendication a été formulée auprès de la direction générale des chemins de fer. Sans résultat jusqu'ici.

## LE COURRIER DE NOS LECTEURS

Sous cette rubrique, sont publiées certaines lettres adressées au président de l'association susceptibles d'intéresser les lecteurs de ce bulletin.

Au cours du trimestre écoulé, ces lettres furent très diverses comme vous pouvez le constater par les trois lettres reprises ci-après.

Voici une lettre du 10 juillet 2006 à laquelle il a été répondu avec plaisir le 18 juillet 2006.

*" Monsieur le Président,*

*Je me permets de solliciter votre aide pour une de mes jeunes voisine, Marocaine de surcroît. Elle a fait ses études au Maroc où elle a obtenu son bac(marocain) qui, paraît-il, est basé sur le baccalauriat français.*

*Elle voudrait entamer des études d'infirmière à Huy mais ne sait auprès de qui s'adresser pour obtenir l'équivalence de son baccalauriat avant la rentrée de septembre.*

*Si vous pouviez me renseigner, cela faciliterait un peu plus son intégration : elle est mariée depuis deux ans à un Belge et est motivée pour des études (elle avait entamé des études de biologie là-bas avant de venir s'installer chez nous).*

*Dans cet espoir, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes respectueuses salutations. "*

En voici une autre à laquelle il n'a pas été possible de répondre car son auteur ne s'est pas fait connaître.

6200 Châtelet	Hôpital Civil de Charleroi, Hôpital Léon Neuens, rue du Beau Moulin 80
6460 Chimay	Centre de Santé des Fagnes, boulevard Louise 18
6600 Bastogne	Intercommunale Hospitalière FAC, Site Ste-Thérèse, Chaussée d'Houffalize 1A
6700 Arlon	Cliniques Sud-Luxembourg, Site Clinique St-Joseph, rue des Déportés, 137
6762 Virton	Cliniques Sud-Luxembourg, Site Clinique Edmond Jacques, rue de Harnoncourt 48
6900 Marche	Intercommunale Hospitalière FAC, Site Princesse Paola, rue du Vivier, 21
7000 Mons	CHU Ambroise Paré, boulevard Kennedy 2
7060 Soignies	CHR Haute-Senne, Site de Saint-Vincent, boulevard Roosevelt 17
7060 Soignies	CHR Haute-Senne, Site Tilleriau, chaussée de Braine 47
7080 Frameries	CH Hornu-Frameries, Site Frameries, rue de France 2
7100 La Louvière	CHU de Tivoli, avenue Max Buset 34
7301 Hornu	CH Hornu-Frameries, Site Hornu, route de Mons 63
7331 Baudour	Réseau Hospitalier de Médecine Sociale, Site Louis Caty, rue Louis Caty 136
7500 Tournai	CHR Tournai, Site Dorcas, bd Roi Albert 1er 1
7500 Tournai	CHR Tournai, Site Hôpital civil, bd Lalaing 39
7500 Tournai	Clinique Notre-Dame, avenue Delmée 9
7500 Tournai	Réseau Hospitalier de Médecine Sociale, Site de Tournai, chaussée de St-Amand 80
7700 Mouscron	CHR de Mouscron, Site CHR, avenue de Fécamp 49
7700 Mouscron	CHR Mouscron, Site Refuge, rue du Couvent 39
7800 Ath	Réseau Hospitalier de Médecine Sociale, Site d'Ath, rue Maria Thomée 1

[Les centres situés en Flandre étaient raturés]

Nous n'avons rien à voir avec tous ces centres hospitaliers situés "in Vlaanderen" où votre drapeau belge chéri ne flotte plus.

Lorsque votre sale Belgique flammingante aura éclaté continuerez-vous à vous intéresser à cette Flandre ultra-hostile ?

Allez-vous encore longtemps ramper pour la gloire de cette stupide "Unité Nationale". 30% de Vlaams Bellang + 25% de SpA = 55% d'Indépendantistes rien que pour 2 partis !!!!! "

Voici enfin une troisième lettre qui témoigne de l'intérêt porté à la vie de l'association et à son bulletin.

*"Monsieur le Président,*

*Le dernier numéro du bulletin des retraités m'a beaucoup plu. Que de textes, et riches et amples et aussi relatant l'histoire ...*

*Déplorant que vous n'avez pas eu ce candidat au Conseil d'Administration, je vous déclare que j'aurais pu me présenter mais mon état de santé n'est pas assez stable pour ce faire. Je me fais soigner mais mes ans et mes erreurs pèsent sur mon pauvre cerveau. Pourquoi ne prendriez-vous pas contact, à cet effet, avec M. le préfet honoraire.*

*Avec mes respects et amitiés. "*

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements d'enseignement de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez au président de l'association les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, date du décès, lieu des funérailles.)

**Participez à la journée automnale du  
mardi 17 octobre 2006.**

**Prenez le car de votre région.**

## IN MEMORIAM

Notre ami Pierre Vandermissen est en deuil.

M. Pierre Vandermissen, préfet des études honoraire, membre du conseil d'administration de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire, vient de perdre son épouse, Madame Suzy André, décédée à Gosselies le 20 juillet 2006 à l'âge de 63 ans. Elle était née à Tournai le 1 avril 1943.

Ses funérailles ont eu lieu le mardi 26 juillet 2006.

Le président et les membres du conseil d'administration pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire présentent à leur ami et à sa famille leurs très sincères condoléances.

---

• Le 29 avril 2006, est décédé à Ohey, WILMOTTE Marc, né le 2 juillet 1922, professeur honoraire au Lycée d'Etat de Gesves .

• Le 6 juin 2006, est décédé à Havelange DUCHESNE Jean, professeur honoraire, à l'âge de 70 ans. Il était né le 23 novembre 1935.

• Le 15 juin 2006, est décédé FRANÇOIS Paul, né le 27 février 1928, professeur honoraire à l'Athénée royal de Jemappes.

• Le 21 juin 2006, est décédé GREK Serge, né le 11 janvier 1937, professeur de religion protestante.

• Le 29 juin 2006, est décédé WATRIN Emile, né le 12 novembre 1921, préfet des études honoraire de l'Athénée royal de Malmedy.

• Le 13 juillet 2006, est décédée Madame VAN CANAENBERG, épouse MELSEN, institutrice honoraire de l'Athénée royal d'Ottignies. Elle était âgée de 65 ans.

• Le 20 juillet 2006, est décédée ANDRE Suzy, née le 1 avril 1943, professeur honoraire de l'Athénée royal "Les Marlares" de Gosselies.

• Le 29 juillet 2006, est décédé MERCIER Victor, directeur honoraire, né le 6 septembre 1926.

Le président, le vice-président, la secrétaire, le trésorier et les membres du conseil d'administration de l'association prennent part au deuil des familles éprouvées et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

## COMME VOUS L'AVEZ PROPOSÉ

De nombreux retraités ont adhéés à notre association. Ce nombre explique le montant peu élevé de la cotisation annuelle demandée aux membres de l'association.

Lors de l'assemblée générale du 20 avril 2006 de l'association, il a été proposé d'insérer dans ce bulletin, une ou deux fois par an, deux bulletins de virement / versement afin de permettre à chacun(e) de remettre un de ces bulletins à un(e) retraité(e) qui ne fait pas encore partie de l'association. Chacun(e) connaît certainement un(e) retraité(e) qui est dans le cas. Si chacun(e) de nous fait ce petit geste, nous serons encore plus nombreux.

**VERSEMENT OU VIREMENT**

signature(s) \_\_\_\_\_

date de signature

En cas de complètement manuel, un seul caractère noir (ou bleu) par case *Ne pas accepter en paiement*

montant EUR CENT

0 0 0 1 3 3 7 6 4 6 1 6

nom et adresse bénéficiaire  
ASBL A.P.R.A.F.S.

E. VANDERVELDE 3

1400 NIVELLES

Ne rien écrire ci-dessous

02

**VERSEMENT OU VIREMENT**

signature(s) \_\_\_\_\_

date de signature

En cas de complètement manuel, un seul caractère noir (ou bleu) par case *Ne pas accepter en paiement*

montant EUR CENT

0 0 0 1 3 3 7 6 4 6 1 6

nom et adresse bénéficiaire  
ASBL A.P.R.A.F.S.

E. VANDERVELDE 3

1400 NIVELLES

Ne rien écrire ci-dessous

**COPIE CLIENT**

montant en lettres \_\_\_\_\_

date mémo \_\_\_\_\_

compte donneur d'ordre \_\_\_\_\_

compte bénéficiaire  
000-1337646-16

nom bénéficiaire  
ASBL A.P.R.A.F.S.

communication  
1400 NIVELLES

date de remise \_\_\_\_\_

**EURO**

Copie client, présenter uniquement en cas de versement

**COPIE CLIENT**

montant en lettres \_\_\_\_\_

date mémo \_\_\_\_\_

compte donneur d'ordre \_\_\_\_\_

compte bénéficiaire  
000-1337646-16

nom bénéficiaire  
ASBL A.P.R.A.F.S.

communication  
1400 NIVELLES

date de remise \_\_\_\_\_

**EURO**

Copie client, présenter uniquement en cas de versement

COMME FOURNITRIER

The document contains one sheet of paper and one sheet of paper. The document contains one sheet of paper and one sheet of paper.

This is a document containing one sheet of paper and one sheet of paper. This is a document containing one sheet of paper and one sheet of paper.



Cinq euros pour un an

# POUR VOUS ABONNER

au bulletin trimestriel de l'Association pour la promotion de la retraite  
active, fraternelle et solidaire

## LE BULLETIN DES RETRAITÉS

il vous suffit de verser **cinq euros** au compte **000-1337646-16**

de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire  
à 1400 Nivelles,

et vous recevrez les bulletins de l'année qui paraîtront à partir de la date de  
votre versement .

Responsable de la rédaction: M. Roger Dubois

Responsable de l'expédition : M. Henri Vets